

tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Mais le baron, qui venait d'acquérir la nationalité luxembourgeoise (14. 5. 1865), sut déjouer tous les plans. Avec la connivence du bourgmestre d'Ell Jean Weyandt et du curé J. Nicolas Nickers, Edouard de Marches fit publier les bans, se



Le baron et la baronne de Marches.

(Coll. de M. Marcel Noppeney.)

maria civilement le 9. 7. 1865 à 13 heures, tandis que le curé procéda à la cérémonie religieuse après minuit. Parmi les témoins nous relevons les noms de Guillaume Leibfried (1823-1905) et Charles Théodore André (1822-1883), tous les deux avocats à Luxembourg et frères en maçonnerie du père Papier. (15)

Le 10 juillet les défenseurs d'Edouard de Marches déposèrent au tribunal l'extrait du registre de l'état civil de la commune d'Ell, et les